Quiconque imite un peuple en fait partie.

Ibn 'Oumar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que le Messager d'Allah (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a dit : « Quiconque imite un peuple en fait partie. »
[Bon] [Rapporté par Abû Dâwud et Ahmad]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) informe que quiconque imite un peuple parmi les mécréants, ou les pervers, ou les vertueux - en faisant fait quoi que ce soit de spécifique à leurs croyances, leur adoration, ou leurs coutumes - fait partie d'eux. Ceci, parce que leur ressembler en apparence conduit à leur ressembler intérieurement. Et il n'y a aucun doute qu'imiter un peuple résulte d'une admiration à leur égard et que cela peut conduire à les aimer, les considérer et pencher vers eux. Parfois, cela peut même conduire l'individu à leur ressembler jusqu'en son for intérieur et dans leurs adorations - et ce n'est qu'auprès d'Allah qu'on cherche refuge - .

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5353